



ELIEN magazine





P 10 DOSSIER

#### MOBILISATION GÉNÉRALE DE LA VILLE

## LE MAIRE A PRÉSENTÉ SON PLAN CONTRE LA RADICALISATION



P 17 QUALITÉ DE VIE

#### LE SERVICE MUNICIPAL D'INTERVENTION RAPIDE

éditorial 0.3 liberté d'expression 0.4 santé 0.8 dossier 1.0 commerce 1.5 portraits 1.6 qualité de vie 1.7 patriotisme 1.8 sécurité 1.9 vie des quartiers 2.0 actualités 2.2 la vie du conseil municipal 2.5 la cavem 2.6 expression des groupes politiques 3.0 infos pratiques 3.1

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, PHILIPPE BRIDOUX-MARTINET (co-directeur) PHOTOGRAPHIES PATRICE TEXIER, JUSTINE DELMOTTE, VALERIA PETRINI, MICHEL JOHNER, MARLENE KUHN-OSIUS, CHRISTINE DELVILLE, PASCAL BORSOTTO, 21º RIMA, CHI FRÉJUS – SAINT-RAPHAËL, ISTOCK, DR - RÉDACTION JEAN-LUC GUILLET (rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS PAQUETTE - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO

VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 0494821500 - http://www.ville-saintraphael.fr





#### Chères Raphaëloises, Chers Raphaëlois,

« La rigueur vient toujours à bout de l'obstacle » disait Léonard de Vinci.

Cette rigueur est indispensable lorsque l'on gère une ville comme Saint-Raphaël.

Les agents municipaux savent que vous attendez d'eux cette exigence.

Face aux investissements considérables qui vont être engagés au niveau de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Var Estérel

Méditerranée, il était indispensable de renforcer l'administration de la ville.

J'ai donc décidé de procéder au recrutement de Monsieur Mickaël CAMILLERI au poste de Directeur Général des Services.

Diplômé de Sciences Po Paris et de HEC, il a une expérience dans les secteurs public et privé. Il aura pour travail de veiller à ce que l'administration soit à la fois efficace et dynamique en offrant le meilleur service. Il aura aussi pour fonction de veiller à ce que votre argent soit toujours bien utilisé. C'est sa mission.

Il aura, enfin, comme objectif de donner aux élus les moyens de mettre en œuvre le programme sur lequel votre suffrage s'est porté au mois de mars.

Ce renforcement s'imposait d'autant plus que le contexte tendu demande de s'adapter à un environnement toujours plus complexe, sans même évoquer toutes les conséquences de la crise sanitaire.

Participant à cet objectif de rigueur dans la gestion, j'en profite pour remercier chacun des agents pour leur investissement personnel car je connais aussi leur attachement à bien faire leur travail, à vous servir, et à ce que vous soyez fiers de votre ville.

Votre Maire

Frédéric Masquelier





SUITE À L'EFFROYABLE ATTENTAT TERRORISTE PERPÉTRÉ LE 16 OCTOBRE CONTRE LE PROFESSEUR SAMUEL PATY, DES MESURES FORTES ONT ÉTÉ ANNONCÉES PAR LE MAIRE DE SAINT-RAPHAËL ET PRÉSIDENT DE LA CAVEM, LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE. UN VASTE PLAN D'ACTIONS VISANT À JUGULER TOUTE FORME DE RADICALISATION ET D'EMBRIGADEMENT A ÉTÉ DÉVOILÉ. FRÉDÉRIC MASQUELIER A RAPPELÉ DEVANT L'AFFICHAGE SYMBOLIQUE DES CARICATURES DE « CHARLIE HEBDO » LE DROIT INALIÉNABLE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION.

Face à ce nouvel acte de barbarie qui vise à briser la cohésion nationale et remettre en cause les valeurs de la République, nous devons collectivement apporter des réponses fortes afin que notre société ne cède jamais face à la terreur et aux intolérances intégristes. Le Maire a proposé au Conseil municipal de réaffirmer la liberté d'expression et le principe de laïcité comme des valeurs fondamentales de la République et d'approuver la mise en place d'une politique communale visant à lutter contre toute forme de radicalisation, notamment en direction des plus jeunes.

#### LE DISCOURS DU MAIRE



J'ai une pensée profondément émue pour Samuel Paty, professeur d'histoire, assassiné à l'âge de 47 ans, car il aimait son métier. Décapité parce qu'il a fait son métier d'enseignant en apprenant à ses élèves l'esprit critique et la liberté d'exprimer leurs idées.

À l'unanimité des membres du conseil municipal, nous nous sommes réunis hier matin, nous tenions à lui rendre hommage à travers cette séance avec l'affichage symbolique des caricatures qui lui ont coûté la vie.

Cet hommage vient du fond de nos cœurs d'hommes et de femmes, élus par nos concitoyens, meurtris par cet acte d'une cruauté et d'une barbarie dont la France commence à prendre malheureusement l'habitude.

Cet hommage se veut au-delà des discours et des manifestations d'intention ponctué par des actes, car on ne peut plus rester passif face à cette situation.

La France, précisément, est le pays de Rabelais et de Montaigne, le pays des lumières, la patrie de Descartes, de Voltaire, de Victor Hugo, de Zola, et cet esprit de liberté doit être défendu en permanence car il représente l'esprit français.

Le délit de blasphème n'existe pas en France, et si l' on a le droit de pratiquer la religion de son choix, on a pas le droit de l'imposer, on a aussi le droit de ne pas avoir de religion, et on a même le droit de critiquer ou de rire de la ou des religions des autres. C'est la France, c'est la République.

Après de nombreux journalistes, des enseignants, certains penseurs engagés, en tant qu'élus, nous devons aussi assumer nos responsabilités, et passer des discours aux actes. Chacun à son niveau; chacun selon ses moyens.

Nous sommes ici, dans cette salle du conseil, les représentants d'une parcelle de la République, et c'est un honneur de représenter nos concitoyens. Il nous appartient d'en être digne.

Notre rôle d'élus ne se limite pas à organiser des festivités, décorer les ronds-points, ou animer la vie locale. En responsabilité, dans certaines situations, il faut accepter de sortir de son confort, du quotidien, de l'indifférence, des petites lâchetés et des renoncements faciles.

Ces mêmes renoncements qui font que l'on ne va plus dire ce que l'on pense, qui font que l'on ne va perdre son sens critique, qui font que l'on va s'accommoder de ce qui dérange et qui se concluent toujours à ce que l'on accepte de se taire et de laisser tout passer. Alors, oui, c'est bien de manifester, d'organiser des marches blanches, d'allumer des bougies, et c'est nécessaire, mais il faut aller plus loin; comme l'a fait Samuel Paty.

Ce n'est pas parce que la liberté d'expression peut poser des problèmes, parce qu'il existe dans la rue des ignorants et des déséquilibrés, parce qu'il existe des prêcheurs de haine pour les manipuler qu'il faut y renoncer, qu'il faut renoncer à ce que l'on croit juste. Et l'exposition ce soir de ces caricatures dans un lieu solennel est juste.

La situation dans nos terres d'Occident est aujourd'hui comparable à celle de l'entre-deux-guerres où l'on voyait bien ce qui pouvait arriver mais où personne ne bougeait, et, si on se désolait dans les salons sur le sort des premières victimes, peu de voix se sont élevées pour dénoncer le port de l'étoile, ou encore la spoliation et les meurtres des premiers juifs.

Aujourd'hui, il faut le dire, cette haine de l'autre existe toujours, et il existe ici sur le territoire français des gens qui ont pour objectif de détruire notre mode de vie et de notre mode de pensée.

Ce n'est pas acceptable. Il faut arrêter de nous coucher devant l'inacceptable. Il nous appartient collectivement de nous défendre. Ainsi, l'histoire nous apprend toujours que c'est ensemble et soudés que l'on résiste le mieux à l'obscurantisme, à la barbarie et à la radicalité; elle nous apprend aussi que c'est en se repliant chacun sur ses petits intérêts que nous nous désarmons en offrant finalement nos vies à nos ennemis.

C'est pourquoi ce soir en nous tenant devant les caricatures que beaucoup voudraient cacher, et quelle que soit notre opinion sur le sujet, nous avons voulu dire que personne ne doit jamais être seul dans ce combat qui plus que jamais est devenu celui de chacun d'entre nous.

Car s'il existe une certitude c'est que le combat contre le fanatisme, l'islamisme radical et le salafisme, car il faut donner un mot aux choses, est celui que nous devrons mener avec le plus de courage et de détermination au cours des prochaines années. Ouvrons les yeux.

À notre niveau, ici, nous n'accepterons pas, que des petits garçons ne saluent pas les petites filles à l'entrée des écoles, que des jeunes garçons refusent d'écouter de la musique car l'islam l'interdirait, que des femmes restent isolées et emprisonnées chez elles, que des enfants ne soient plus scolarisés dans l'enseignement public, que des certificats d'exemption du sport soient délivrés complaisamment aux jeunes filles, que des salles de sport subventionnées soient réservées aux hommes, que des repas de substitution soient servis sous couvert de diversité, que des créneaux horaires soient réservés aux femmes pour la pratique de certaines activités, que des quartiers se communautarisent .... tout ce que chacun sait, et accepte parfois, en baissant les yeux, dans un silence coupable.

Nous allons donc plus que jamais relever la garde, et renforcer la vigilance.

Modestement, mais avec la plus grande fermeté, nous serons à notre place aux avant-postes de la reconquête républicaine.



# UN PLAN D'ACTION COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Le Maire de Saint-Raphaël et Président de la Cavem a annoncé qu'un groupe de travail exceptionnel associant les communes de la CAVEM, et notamment, Saint-Raphaël, Fréjus et Puget-sur-Argens, sera mis en place, dès la première semaine du mois de novembre, avec pour thématique la sécurité, la prévention de la délinquance et la lutte contre toute forme de radicalisation.

#### L'ACCÈS AUX FICHÉS « S » DU TERRITOIRE

Il a été souligné que la convention de coordination conclue entre la commune de Saint-Raphaël et l'État arrivant à expiration le 27 décembre 2020, il sera demandé, à l'occasion de son renouvellement, aux représentants de la police et de la justice, d'étendre son périmètre d'intervention

en incluant un volet « lutte contre la radicalisation ». « Ce nouveau volet sera obligatoire, prioritaire et permanent » a expliqué Frédéric Masquelier. « De plus, la Commune sollicitera à nouveau, et sans relâche, auprès de la Police Nationale et/ou du Procureur de la République et/ou du Préfet, l'accès aux informations des fichiers recensant l'ensemble des fichés « S » du territoire ».

#### CRÉATION D'UN CONSEIL DES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES

Parallèlement à ces mesures, la Ville procédera à la création d'un « Conseil des Droits et Devoirs des familles » (CDDF) qui aura pour objet, par le prisme du décrochage scolaire et/ou de la petite délinquance, de détecter les premiers signaux en matière de radicalisation. Il permettra de mieux évaluer les risques de déviance. « À notre niveau, ici, nous n'accepterons pas, que des

petits garçons ne saluent pas les petites filles à l'entrée des écoles, que de jeunes garçons refusent d'écouter de la musique, que des femmes restent isolées et emprisonnées chez elles, que des enfants ne soient plus scolarisés dans l'enseignement public, que des certificats d'exemption du sport soient délivrés avec une certaine complaisance aux jeunes filles, que des salles de sport subventionnées soient réservées aux hommes, que des repas de substitution soient servis sous couvert de diversité, que des créneaux horaires soient réservés aux femmes pour la pratique de certaines activités, que des quartiers entiers se communautarisent », a souligné le Maire.

#### EXIGER LA REMONTÉE DES ACTES DE RADICALISATION

C'est dans ce contexte que le Directeur Académique de l'Éducation Nationale sera contacté par la Ville en vue d'obtenir une remontée systématique de tous les actes de



radicalisation en milieu scolaire « car ici encore il conviendra de sortir des discours convenus, du type, il n'y a aucun problème », estime Frédéric Masquelier.

#### **DES RÉFÉRENTS « LAÏCITÉ »**

Pour compléter ces informations, des référents « laïcité », en lien étroit avec les écoles communales et les structures associatives du territoire, seront immédiatement désignés au sein des services Éducation et Sports de la collectivité. Des formations en matière de détection et de traitement de la radicalisation seront régulièrement organisées à destination des agents de la Commune.

# UN CONTRÔLE AMPLIFIÉ DES ASSOCIATIONS

Un contrôle amplifié sera réalisé dans le cadre du soutien de la collectivité aux



« Ce n'est pas parce que la liberté d'expression peut poser des problèmes, parce qu'il existe dans la rue des ignorants et des déséquilibrés, parce qu'il existe des prêcheurs de haine pour les manipuler, qu'il faut y renoncer, qu'il faut renoncer à ce que l'on croit juste. Et l'exposition, ce soir, de ces caricatures dans un lieu solennel est juste. S'il existe une certitude, c'est que le combat contre le fanatisme, l'islamisme radical et le salafisme, car il faut donner un mot aux choses, est celui que nous devrons mener avec le plus de courage et de détermination au cours des prochaines années ».

FRÉDÉRIC MASQUELIER CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2020

associations locales. À cette fin, une charte sera adoptée afin de subordonner l'octroi de toute subvention ou de tout avantage municipal (mise à disposition de locaux, prêt de matériels...) au plein respect de nos principes républicains les plus élémentaires, et particulièrement le respect d'une égalité stricte entre les hommes et les femmes. « En cas de non-respect de ladite charte, les subventions et tout autre avantage municipal accordés seront supprimés », a précisé Frédéric Masquelier. Le remboursement des éventuelles subventions versées sera également exigé.

### LIBERTÉ D'EXPRESSION

« Voici concrètement ce qui peut être mis en place, en espérant qu'au-delà des discours et des annonces, nous commencions à nous relever et à réespérer dans les valeurs de notre République et dans les valeurs des lumières », a réaffirmé le Maire. Et de conclure : « C'est un devoir à l'égard des générations futures, de nos enfants et de nos petits-enfants à qui nous léguons déjà un monde bien dégradé, laissons-leur au moins un monde dans lequel leur liberté de pensée sera préservée ».

#### SANTÉ

# LE POINT SUR LA CRISE SANITAIRE

PLEINEMENT ENGAGÉE LORS DE LA PREMIÈRE VAGUE COVID, LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE EST MOBILISÉE ET RÉACTIVE FACE À LA DEUXIÈME VAGUE. RESPECTIVEMENT CHEF DU PÔLE GÉRIATRIE ET CHEF DE SERVICE RÉANIMATION, ÉLUS DE LA VILLE, FRANÇOISE ET MICHEL KAIDOMAR DÉTAILLENT LES MESURES MISES EN PLACE POUR GÉRER CETTE MALADIE DÉSORMAIS MIEUX CONNUE.

Organisation, coordination et anticipation sont les réponses d'un hôpital en ordre de marche en cette période de crise sanitaire. Les médecins et les soignants ont acquis au cours de la première vague des connaissances et des compétences aujourd'hui mises à profit lors de la prise en charge d'un patient. « Pendant la première vague, les personnes étaient rapidement admises en réanimation par manque de connaissance sur la pathologie Covid » explique Michel Kaidomar. « En apprenant mieux sur la maladie et ses manifestations respiratoires, nous avons réussi à développer un partenariat avec le service pneumologie qui permet de retarder la venue du patient au service réanimation »

# Une cellule « Plan Blanc » active

Mise en place au plus fort de la crise, composée de la direction de l'hôpital intercommunal, des chefs de pôle, des cadres supérieurs, du représentant du service hygiène, la cellule dite « Plan Blanc » se réunit quotidiennement depuis octobre pour analyser la situation et adapter le fonctionnement de l'hôpital selon le nombre de patients admis.

# Une commission médicale opérationnelle

Lors de la première vague, Frédéric Masquelier a souhaité la création d'une commission médicale pour la Ville, animée par le docteur Laborde et par des acteurs de terrain, dont la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), présidé par le docteur Gras, plusieurs médecins libéraux, deux laboratoires d'analyse médicale, un médecin représentant des urgences de l'hôpital. « Elle associe des personnels de l'hôpital, des médecins libéraux et deux laboratoires d'analyses » détaille Françoise



Kaidomar qui, vu ses fonctions professionnelles et municipales, coordonne la gériatrie sur l'agglomération. « Des réunions sont organisées mensuellement. Nous suivons l'évolution des chiffres, nous maintenons le lien établi entre l'hôpital et les médecins libéraux ».

#### Déprogrammations graduées

L'hôpital a mis en place des déprogrammations graduées après analyses médicales, en préservant les interventions non différables pour éviter les « pertes de chance ».

# Plus de tests réalisés par l'hôpital

La stratégie de l'hôpital est en perpétuelle adaptation en la matière. De nouvelles machines permettent de réaliser plus de tests qu'auparavant. Le dispositif entraîne un dépistage rapide tout en améliorant le parcours des patients, notamment à partir des urgences.

# Une progression rapide depuis fin octobre

Alors que nous faisons face actuellement à une deuxième vague, l'hôpital est réactif pour adapter les organisations et mobiliser tous les services avec augmentation du nombre de lits de réanimation et ouverture d'unités Covid dédiées. La direction de l'établissement informe que les visites sont limitées pour éviter la propagation du virus, et interdites dans les services à risque: oncologie et pneumologie. Les gestes barrières sont obligatoires dans toute l'enceinte de l'hôpital. Que ce soit au CHI, au travail, en extérieur « le message est de continuer à respecter les gestes barrières, de porter le masque, de bien se laver les mains » ajoute Françoise Kaidomar. Le centre hospitalier dispose d'équipements de protection individuels pour le personnel en stock suffisant pour faire face à toute augmentation du nombre de patients.



AU 29 OCTOBRE 2020

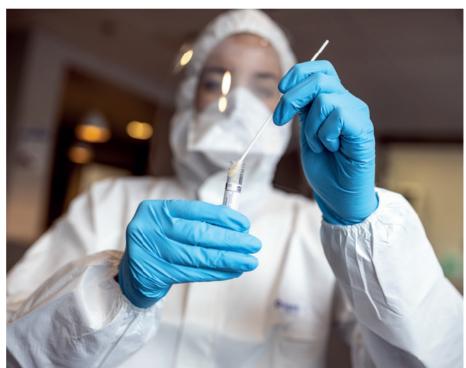
Comme en témoignent les taux d'incidence de positivité, nul ne peut être épargné par la progression du virus. Au niveau du Var, ce taux dépasse désormais largement les 200 pour 100000 habitants. Plus préoccupante est la situation de nos aînés de plus de 65 ans, dont le taux d'incidence est passé à 175 pour 100000 habitants. Une dégradation des indicateurs sanitaires et de l'extension de la propagation de l'épidémie qui appelle chacun à la plus grande vigilance. À Saint-Raphaël, les derniers bilans font également état de cette dégradation, comme en témoignent les derniers chiffres communiqués par le docteur Patrick Laborde missionné par Frédéric Masquelier.

À noter que tous les patients COVID positifs ne requièrent pas d'être hospitalisés et retournent chez eux la plupart du temps, avec des consignes d'isolement et un suivi médical à distance.

> POUR SUIVRE LE BILAN HEBDOMADAIRE COMMUNIQUÉ PAR LE CHI DE FRÉJUS SAINT-RAPHAËL:







400 Nombre de prélèvements réalisés au CHI du 23 au 29 octobre



Nombre de patients
hospitalisés en unité COVID
hors réanimation



43 Nombre de résultats COVID positifs détectés



Nombre de patients
COVID positifs hospitalisés
en réanimation



COMMERCES, ENTREPRISES, PARTICULIERS... SUITE AU RECONFINEMENT DÉCIDÉ PAR LE GOUVERNEMENT, LE MAIRE DE SAINT-RAPHAËL ET PRÉSIDENT DE LA CAVEM, FRÉDÉRIC MASQUELIER, A PRIS IMMÉDIATEMENT UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET ÊTRE AU PLUS PROCHE DES PLUS FRAGILES. LES DISPOSITIFS DÉJÀ MIS EN PLACE DURANT LA PREMIÈRE VAGUE COVID-19 SONT PAR AILLEURS ÉGALEMENT RÉACTIVÉS.

#### **QUELLES AIDES AUX PARTICULIERS?**

Anticipant un confinement, la Ville a réactivé le 24 octobre la cellule d'urgence pour les personnes fragiles et isolées. Les 500 foyers recensés durant le premier confinement ont été rappelés en priorité. Un recensement et un appel téléphonique de tous les foyers de plus de 70 ans sont effectués pour détecter les situations nécessitant un accompagnement, comme l'isolement ou l'absence de famille. Dans ses missions, le CCAS fourni des masques réutilisables aux personnes les plus fragiles et isolées. Le Relais Assistance Mobilité (RAM) est maintenu et 138 agents communaux sont redéployés vers le CCAS.

Le relogement d'urgence à destination des femmes victimes de violences conjugales est en place. L'accueil de nuit à la salle Roche a rouvert pour une dizaine de sans domicile fixe, ainsi, des lits de camp ont été mis à disposition et les repas sont fournis par le tissu associatif local. La Ville s'est assurée des besoins (masques, gel hydroalcoolique) dans les EHPAD afin de réapprovisionner les stocks le cas échéant.

Le réseau Agglobus adapte son offre de transport aux nouvelles mesures de confinement.

Informations: www.agglobus-cavem.com

SE RENSEIGNER

#### 080008370

est le Numéro Vert gratuit de la Ville pour renseigner, accompagner, aider toute personne ayant un besoin spécifique ou rencontrant une difficulté.

Accueil de l'Hôtel de Ville : Tél. 04 94 82 15 00

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS): Tél. 0494195120



#### **QUELS DISPOSITIFS POUR LES PROFESSIONNELS?**

C'est la ligne fixée aux équipes du service Commerce de la Ville: accompagner au quotidien les acteurs économiques de la commune, être présentes sur le terrain, rester au contact, suivre l'évolution de la crise. Engagée auprès de ses commerçants et de ses entrepreneurs, la municipalité entend bien poursuivre sa politique de soutien et l'adapter si besoin à l'évolution de la situation. Ville et Cavem mobilisent leurs movens afin de soutenir chacun économiquement et socialement.

« Nous sommes au contact de nos professionnels et les renseignons principalement sur les accompagnements financiers que proposent la Ville et la Cavem. Nous avons priorisé les métiers de la restauration, mais chaque entreprise est écoutée et peut prendre contact avec notre service Commerce », Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie.



L'exonération de la redevance de l'occupation du domaine public, de loyers, de la taxe sur les enseignes bénéficie d'une prise en charge de la Ville à hauteur de 770 000 euros. Pour soutenir l'activité du commerce de proximité, la Ville maintien les mesures de gratuité du stationnement en centre-ville avec les zones bleues: 538 places disponibles en ville et 57 dans les quartiers.

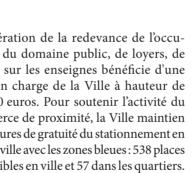
À disposition des professionnels en difficulté, le Guide Pratique des aides et mesures d'accompagnement. Celui-ci recense les dispositifs nationaux et locaux de soutien aux entreprises et renseigne sur les démarches à entreprendre concernant les demandes d'aides, notamment sur le « Fonds Covid Résistance » (voir article page 12). Gérée par le CCAS, l'Office de Commerce et le Tribunal de Commerce, la « Commission Covid » vient aider financièrement les commercants et les petites entreprises. La Ville a mobilisé à cette fin un fonds de 500 000 euros (voir article pages 13).



agents de la Ville missionnés auprès des commerçants

4 agents du service Commerce sont missionnés auprès de notre commerce de proximité en vue de détecter des situations de détresse économique. En 10 jours, quelque 300 commerçants ont été visités, informés et écoutés. Pour répondre d'avantages aux nombreux questionnements de nos commerçants, le service a réactivé sa permanence téléphonique (0494526230). Créé lors de la première période confinement, l'Annuaire des Commerçants est actif et régulièrement réactualisé au fur et à mesure des informations transmises par les professionnels. Il informe sur les commerces ouverts et les services proposés par ceux-ci. Autant de dispositifs venant soutenir l'économie locale.







SE RENSEIGNER

**Service Commerce:** 

Tél. 0494526230 commerce-artisan at @ville-saint raphael. fr

Service Développement Économique de la Cavem:

Tél. 0494826445 deveco@cavem.fr

Coronavirus: Mesures d'accompagnement gouvernementales:

http://www.economie.gouv.fr/ covid19-soutien-entreprises/les-mesures



•••••



entreprises



1658000 euros, budget mobilisé par la Ville et la CAVEM en faveur des entreprises





SOCIO-ÉCONOMIQUE

# 500000 EUROS D'AIDES

# AUX PROFESSIONNELS EN DIFFICULTÉ

PARMI LES MESURES PHARES DÉCIDÉES PAR FRÉDÉRIC MASQUELIER AU DÉPART DE LA CRISE, LA MISE EN PLACE D'UNE « COMMISSION COVID » EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉE PAR LA VILLE POUR AIDER LES COMMERÇANTS, LES PETITES ENTREPRISES, SUR LE PLAN SOCIAL ET ÉCONOMIQUE. LE DISPOSITIF MOBILISE UNE ENVELOPPE DE 500 000 EUROS. RENCONTRE AVEC PATRICIA HAUTEUR, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE SOCIALE.

# Patricia Hauteur, quelles sont les missions de la Commission Covid?

La Ville a souhaité soutenir financièrement les professionnels qui ont été directement touchés par la crise sanitaire, qui ne peuvent plus payer leurs factures. Un budget de 500 000 euros a été mobilisé par la commune, une aide économique doublée d'une aide sociale. Le CCAS travaille depuis le départ en lien avec l'Office de Commerce, le manager de centre-ville et le Tribunal de commerce qui nous fournit une lisibilité sur la situation des entreprises.

#### Quel est le profil des demandeurs?

Ils sont commerçants, restaurateurs, beaucoup de petites entreprises, de petites boutiques, toute activité indépendante. Je

dois dire qu'énormément de colère s'exprime face à la situation, à l'arrêt de leur activité. De plus, cette crise a eu un effet boule de neige. L'arrêt de l'activité du commerçant ou de l'artisan a entraîné en chaîne le chômage de son, ou de ses employés, une situation qui finit souvent par relever des affaires sociales. Au-delà de l'aide accordée financièrement, certains reviennent pour bénéficier de bons alimentaires. Des situations difficiles à vivre. Nous avons également aidé ceux qui rouvraient leur établissement et qui rencontraient des difficultés avec leurs fournisseurs. En parallèle le maire a adressé un courrier aux bailleurs de locaux commerciaux afin de leur demander un geste sur les loyers, ou de faire un lissage sur l'année. Sa demande a reçu un très bon accueil.

# Quelles sont les démarches à entreprendre pour en bénéficier?

Un dossier que nous fournissons est à remplir par le demandeur. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'un de nos travailleurs sociaux. Nous évaluons alors la situation dans le détail, étudions la nature des besoins, conseillons, notamment sur le plan juridique. Nous décidons de l'aide et de son montant au cas par cas. Tous n'ont pas vécu la crise de la même manière. Chaque cas a sa propre problématique et derrière il y a l'humain.

Centre Communal d'Action Sociale
125 rue Jules Ferry - Tél. 04 94 19 51 20

# 1 MILLION D'EUROS POUR LES ENTREPRISES

DANS LE CADRE DES MESURES PRISES EN MATIÈRE DE RELANCE ÉCONOMIQUE, LA RÉGION SUD ET LA BANQUE DES TERRITOIRES ONT INITIÉ LE « FONDS RÉGIONAL COVID RÉSISTANCE », À DESTINATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ. LA CAVEM A DÉJÀ VERSÉ 240 000 EUROS DANS CE FONDS. LE PRÉSIDENT RENFORCE LE DISPOSITIF. AU TOTAL, CE SERONT 1 MILLION D'EUROS MOBILISÉS POUR LES ENTREPRISES. UN ENGAGEMENT FORT ENVERS LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE. LE FLYER CI-DESSOUS EST DISTRIBUÉ PAR LE SERVICE COMMERCE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS AFIN DE LES RENSEIGNER SUR LES CONDITIONS DE PRÊT.



LE SERVICE **COMMERCE DE LA VILLE** DE SAINT-RAPHAËL **VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES** 

**DOSSIER** 

# Fonds COVID RÉSISTANCE

## **Entreprises en difficulté** la CAVEM et la Ville de Saint-Raphaël vous soutiennent!

- Prêt à taux zéro jusqu'à 10000 €
- Sans apport de garanties
- Différé de remboursement jusqu'à 18 mois
- Durée de remboursement jusqu'à 5 ans
- Entreprises de moins de 20 salariés



Obtenez votre prêt sur ttpe.initiative-sud.com







Ne pas jeter sur la voie publique



À L'INITIATIVE DU MAIRE, LA VILLE VIENT DE LANCER SON CHÈQUE-CADEAU, DONT PLUS DE 220 BOUTIQUES SE SONT FAIT LES PARTENAIRES SUR LA CITÉ DE L'ARCHANGE. UN DISPOSITIF POUR SOUTENIR NOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET PLUS LARGEMENT L'ÉCONOMIE LOCALE EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANS PRÉCÉDENT.

« Le chèque-cadeau est un levier supplémentaire dans l'aide apportée par la Ville à l'économie locale depuis plusieurs mois » stéphane iseppi, adjoint délégué à l'économie.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par nos commerçants à l'heure actuelle, la Ville a mis en place de nombreuses mesures de soutien. Parmi celles-ci, le chèque-cadeau local, destiné à dynamiser le commerce de proximité.« Ce dispositif entraîne de la part de l'acheteur une dépense sur Saint-Raphaël. On évite ainsi « l'évasion commerciale. On se fait plaisir tout en soutenant l'économie », explique l'adjoint à l'Économie. « Les commerçants Raphaëlois ont été durement touchés par la crise. Les incertitudes financières et la perspective d'une récession grave et durable créent un contexte très difficile pour eux. C'est pour cela qu'il faut agir! »

# Aussi pour les comités d'entreprise, les administrations...

Déjà plus de 220 commerçants ont adhéré au dispositif mis en place par l'Office de Commerce de la Ville, consistant à accepter le chèque-cadeau comme moyen de paiement. Tout un travail de prospection a été effectué auprès des comités d'entreprise, des structures publiques ou privées qui emploient du personnel. « Acheter du chèque-cadeau local permet à une entreprise d'exonérer jusqu'à 171 euros de charges sociales par salarié » renchérit Stéphane Iseppi. « Onze événements URSAFF dans l'année permettent aux entreprises de

bénéficier de cette exonération dont le Noël des salariés, le Noël des enfants, la rentrée scolaire, la naissance d'un enfant, un mariage, un départ à la retraite, la fête des mères ou encore des pères ». Au total, ce sont des centaines de salariés qui vont pouvoir se faire plaisir et soutenir l'économie locale à l'approche des fêtes.





taux maximum d'exonération de charges sociales par salarié

LA VILLE DONNE L'EXEMPLE

Initiatrice du projet, la Ville a décidé d'abonder le Comité d'œuvre Sociale de la Commune afin de soutenir significativement les professionnels, mais aussi de donner du pouvoir d'achat à ses quelques 800 agents qui vont apporter un nouveau volume de clientèle aux acteurs économiques locaux.

**L'ECONOMIE** 

Pour acheter vos chèques-cadeaux

Office de Commerce - Tél. 04 94 52 62 30 -

06 11 35 65 64 - contact@jaimesaintraphael.fr

ou iaimesaintraphael.f

# NOUVEAUX COMMERCES

POUR ACCOMPAGNER PLEINEMENT CEUX QUI ONT FAIT LE CHOIX D'INVESTIR À SAINT-RAPHAËL ET DONT L'ACTIVITÉ EST RALENTIE DU FAIT DE LA CRISE, **SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL AVEC LES CHÈQUES-CADEAUX J'aime Saint-Raphaël** 



COMMERCE



## LO É NI

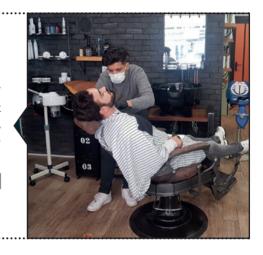
Pour donner une âme chaleureuse à son intérieur ou dénicher une idée cadeau, rendez-vous dans ce nouveau concept store ouvert au 53 rue de la République. Originalité, raffinement et prix attractifs sont ici les maîtres-mots. Des pièces tendances sélectionnées avec soin (objets de décoration, petit mobilier, vaisselle, coussins, vanneries, luminaires, bijoux, kimono, chaises...) et des conseils déco prodigués par la propriétaire avec passion.

Du mardi au vendredi, de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00 - Le samedi, de 10 h 00 à 19 h 00 Le dimanche, de 10 h 00 à 13 h 00 - Tél. 04 94 83 51 93

# **HEYKEL - MAÎTRE COIFFEUR**

Dans la sphère intime et cosy qu'il a créée au 14 rue Henri Vadon, Heykel donne vie aux envies de sa clientèle féminine et masculine: coupes de cheveux, colorations bio végan, taille et entretien de la barbe, rituel beauté avant rasage à l'ancienne... À découvrir également, les créations faites mains de A Menina Ùnica (sacs, pochettes, tour du cou...).

Mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 9 h 30 à 18 h 30 - Vendredi : de 9 h 30 à 19 h 00 - Tél. 09 88 43 41 79





#### **INSTITUT QIPAO**

Au 20 place Maréchal Gallieni, Maëva a ouvert un institut de beauté contemporain et original, proposant une large gamme de services esthétiques à prix doux, avec ou sans rendez-vous. 100 m² dédié à la beauté en libre-service, avec possibilité de réserver et payer ses soins en ligne 24h/24 et 7j/7, pour se sentir toujours au top sans culpabiliser son budget.

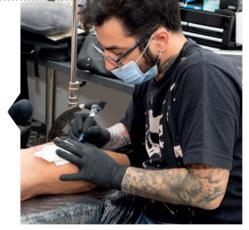
Du lundi au samedi non-stop, de 10 h 00 à 19 h 00 - Tél. 04 22 47 08 30 - qipao.fr/salons/saint-raphael-230

#### ART DISTRICT TATTOO

L'art du tatouage et du piercing tout style, se décline aujourd'hui dans un shop de 250 m², au 1 400 boulevard Jean Moulin. Riches d'expériences, trois pointures artistiques et techniques, multiprimées, y œuvrent au sein de 5 grandes salles dédiées. À noter, la venue chaque mois d'un tatoueur de renommée internationale en résidence durant 1 semaine.

Du lundi au samedi, de 10 h 00 à 19 h 00 - Tél. 04 94 44 49 36

🖪 artdistrict.tattoosaintraphael - 🖸 artdistrict.tattoosaintraphael



#### **PORTRAITS**

UN DIRECTEUR DE CABINET ET UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES VIENNENT DE PRENDRE LEURS NOUVELLES FONCTIONS EN MAIRIE. UN SOUHAIT DE FRÉDÉRIC MASQUELIER POUR DAVANTAGE STRUCTURER L'ORGANISATION MUNICIPALE.



## **JEAN-ALBERT CHIEZE**

#### DIRECTEUR DE CABINET

Titulaire, notamment, d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) de Droit Public et Sciences Politiques, Jean-Albert Chieze est souvent considéré comme un « homme de l'ombre ». Il est pourtant bien connu dans le métier. Collaborateur d'élus depuis près de trente ans, ce quinqua rejoint la mairie de Saint-Raphaël après deux années au poste de Conseiller spécial du Président du Département des Alpes-Maritimes et près de onze ans aux côtés du Maire de Nîmes, dont il fut le plus proche collaborateur. Plus tôt, il fut Secrétaire Général du Groupe UMP (Conseil Régional Languedoc-Roussillon) ainsi qu'Assistant Parlementaire de la 16e circonscription des Bouches-du-Rhône.

Particulièrement impliqué dans les dossiers de sécurité, d'aménagement urbain, de développement culturel et touristique de la capitale gardoise, il mettra toute son expérience au service de la Cité de l'Archange, qu'il connaît bien, ayant déjà noué de solides liens en terres agathoniennes.

Jean-Albert Chieze dispose d'une solide connaissance des collectivités locales: « Depuis que j'accompagne les élus dans l'exercice de leurs mandats, je crois pouvoir dire qu'il n'y a rien de plus exaltant que de contribuer à la transformation d'un territoire. Cette volonté d'insuffler à Saint-Raphaël une nouvelle dynamique que l'on ressent chez Frédéric Masquelier et son équipe est d'autant plus indispensable que c'est la condition pour donner un nouveau souffle à l'économie locale, fortement impactée par la crise sanitaire que nous traversons. C'est dans de telles circonstances, aggravées par les attaques terroristes qui frappent notre territoire, que l'action publique des élus et de leurs collaborateurs au service de la population prend tout son sens. C'est un immense défi que nous devons collectivement relever ».

# MICKAËL CAMILLERI DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Diplômé de Sciences Po Paris en Affaires publiques et d'HEC Paris en entrepreneuriat, Mickaël Camilleri a navigué aussi bien dans le privé que dans le public. Sa nomination à Saint-Raphaël succède à sa fonction de directeur de la Stratégie, de l'Action économique et du Marketing territorial de l'agglomération Cannes Pays de Lérins. Il confie volontiers avoir eu un véritable coup de foudre pour Anthéor, il y a quatre ans, où sa belle-famille fit partie des toutes premières à installer une petite maison de vacances. Puis c'est l'histoire d'une autre rencontre, plus récente, avec Frédéric Masquelier: « Très vite, nous nous sommes aperçus être sur la même longueur d'onde ».

Mickaël Camilleri partage avec le Maire l'exigence d'un service public respectueux de l'argent des contribuables et la nécessité d'une fonction publique réinventée pour mieux faire face aux défis, complexes, de notre temps. « Sur la forme, nous croyons en la proximité, au mérite et à l'inventivité pour faire de Saint-Raphaël l'exemple d'une décentralisation assumée et réussie », souligne le



Directeur Général des Services. « Sur la méthode, le Maire et moi-même appliquerons la seule qui vaille : exigence et rigueur de tous les instants, appliquées à tous... Et à moi le premier! Face à la terrible crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, je suis le garant de la continuité des services publics municipaux : les Raphaëlois peuvent compter sur ma mobilisation sans faille! »

En ce qui concerne les grandes lignes directrices de son action, Mickaël Camilleri explique: « En plein accord avec Frédéric Masquelier, je propose aux agents et à leurs cadres un « pacte » basé sur trois principes simples mais puissants si chacun se les approprie pleinement: créativité dans la vision, sobriété dans l'exécution, responsabilité dans la livraison », avec un impératif intangible: zéro augmentation d'impôts durant le mandat! Le principe étant de faire plus et mieux à moyens constants.



RAPIDE







PROMIS PAR LE MAIRE LORS DE SA CAMPAGNE, ET PORTÉ PAR L'ADJOINT AU CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT, MAXIME GRILLET, LE SERVICE MUNICIPAL D'INTERVENTION RAPIDE (SMIR) EST OPÉRATIONNEL DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE.

E

Avec pour ambition d'améliorer la qualité de vie des administrés par une démarche de proximité, d'écoute et de modernisation du service public, le SMIR est un dispositif gratuit. Il permet de répondre dans les meilleurs délais aux dysfonctionnements ou dégradations constatés par le Service Municipal d'Intervention Rapide, lui-même,

ou les habitants, sur l'espace public (voirie, éclairage, espaces verts, lieux de détente, littoral, lieux patrimoniaux). Il mène une lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, graffitis, tags). Entrent également dans cette sphère, les riverains de l'espace communal (haies débordantes, élagages...)

#### Un guichet d'accueil et des équipes de terrain

Un guichet d'accueil a été mis en place pour centraliser les demandes, identifier les requêtes, définir les priorités et engager les moyens nécessaires aux interventions. Sur le terrain, à pieds, à vélo ou motorisés, des « patrouilleurs » détectent et repèrent les dégradations. Opèrent ensuite les « intervenants » pour la prise en charge des missions définies par le guichet d'accueil. À noter que la Brigade Environnement agit en transversalité avec le SMIR. Ce dernier n'intervient pas dans le domaine privé.

#### Des moyens humains et matériels

8 agents sont dédiés à cette action. Ils pourront être renforcés si besoin par des équipes des régies en fonction des missions à accomplir. Ils disposent d'1 vélo électrique, d'1 véhicule léger, d'1 poids lourd atelier, d'1 poids lourd anti tags.

#### **POUR CONTACTER LE SMIR :**

Tout administré peut signaler un désordre quelconque au guichet unique :

Par le numéro vert gratuit : 08000 83701 (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00).

Y Par l'application mobile : « Saint-Raphaël » rubrique « signaler un désordre »

@ Par courrie : smir@ville-saintraphael.fr



ATTACHÉ AUX VALEURS DE COURAGE ET D'ABNÉGATION QUI CARACTÉRISENT NOS MILITAIRES, SALUANT LEUR IMPLICATION SANS FAILLE, LE MAIRE S'EST ASSOCIÉ À L'HOMMAGE RENDU DERNIÈREMENT AUX 1 180 MARSOUINS DU 21<sup>E</sup> RIMA, À L'OCCASION DE LA PASSATION DE COMMANDEMENT SOLENNELLE ENTRE LE COLONEL FRÉDÉRIC EDEL ET LE LIEUTENANT-COLONEL PAUL COURTIAU. UNE CÉRÉMONIE PRÉSIDÉE PAR LE GÉNÉRAL CHRISTOPHE BECHON, COMMANDANT DE LA 6E BRIGADE LÉGÈRE BLINDÉE, AU CAMP LE COCQ.



Après deux ans de commandement, de missions extérieures, et comme le veut le protocole, le colonel Edel a passé le flambeau, non sans une certaine pointe d'émotion, lorsque les mots du général Bechon se sont élevés sur la place d'armes: « Vous laissez une marque forte

à votre régiment, colonel Edel! » Un au revoir à ses hommes, dont il aura été si fier, avant de prendre ses nouvelles fonctions de directeur des études et prospectives à l'école d'infanterie de Draguignan. Le chef de corps « sortant » souhaitant le meilleur à son successeur: « C'est une lourde charge, mais j'ai confiance ».

# Un retour dans une communauté soudée

Pour le colonel Courtiau « *c'est une fierté de retrouver ce régiment* » par lequel il est déjà passé. La première fois (2001-2004) en tant que chef de section de combat, (2006-2009) comme commandant de compagnie, (2016-2018) à la tête du bureau opérations et instructions. Le Saint-Cyrien de 43 ans se dit prêt « à relever un défi de plus ». Et de préciser : « Le colonel Edel laisse des troupes enthousiastes et dynamiques, mon but et de les maintenir au top niveau. Je suis reconnaissant de rejoindre cette communauté si soudée et fière de son métier ».

À noter qu'un chaleureux accueil a été réservé à Frédéric Masquelier et ses adjoints par le 21° RIMa, lors de la cérémonie. Un soutien mutuel gagnant dont s'est félicité le premier magistrat.

#### Le 21° de Marine, un passé prestigieux

Rappelons que le 21° Régiment d'Infanterie de Marine intervient sur tous les théâtres d'opérations. En 2013, il est le premier régiment à être engagé dans l'opération Serval au Mali tout comme il l'a été en Afghanistan en 2001. Douze noms de batailles sont inscrits dans la soie de son drapeau, ce qui en fait l'un des plus prestigieux de l'Armée de Terre. Il porte la croix de guerre 1914-1918 avec 4 palmes, la croix de guerre 1939-1945 avec 3 palmes, trois croix de la valeur militaire avec palme et la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec 2 palmes et 1 étoile de bronze.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

# LA VIDÉOVERBALISATION CONTRE LES INFRACTIONS

FACE AUX INCIVILITÉS ET AUX INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE, LA VILLE A CHOISI DE METTRE EN PLACE LA VIDÉOVERBALISATION QUI PERMET DE CONSTATER, À DISTANCE, LE STATIONNEMENT OU L'ARRÊT INTERDIT, GÊNANT OU DANGEREUX. MALGRÉ LA PRÉSENCE QUOTIDIENNE DE POLICIERS MUNICIPAUX, FORCE EST DE CONSTATER QUE CES INCIVILITÉS ROUTIÈRES OCCASIONNENT DES NUISANCES ET CRÉENT UN RÉEL DANGER POUR LES USAGERS POUVANT ÊTRE CAUSE D'ACCIDENTS. LA VIDÉOVERBALISATION VIENT RENFORCER EFFICACEMENT LE DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION.

caméras opérationnelles courant 2021 150 caméras dans les 5 ans

#### Quelle est la procédure?

Lorsqu'une infraction est constatée, une première photographie horodatée est prise, suivie d'une seconde, 3 minutes plus tard, afin de matérialiser le stationnement. La prise de photographie est obligatoire et le procès-verbal est ensuite dressé à l'aide d'un terminal électronique, exactement comme si l'agent se trouvait sur la voirie. Ce procès-verbal électronique est ensuite transmis à l'Agence Nationale de Traitement Automatisés des Infractions à Rennes qui identifie le propriétaire du véhicule et lui transmet l'avis de contravention. Cette procédure est exécutée par un agent assermenté depuis le poste de commandement et de vidéoprotection de la Commune. Les photographies sont conservées en cas de contestation ultérieure pendant un an. À noter que l'absence d'avis d'information posé sur le pare-brise du véhicule en infraction ne constitue pas une cause de nullité de la procédure.

#### Mis en place en centre-ville

La circulation sur certains axes de la Commune est régulièrement perturbée par des stationnements anarchiques entraînant engorgements et difficultés de déplacement pour les véhicules de transport en commun, ceux d'urgence et de secours. Fort de ce constat, la Ville a décidé de mettre en place le dispositif de verbalisation sur les secteurs à forte densité de circulation : rues de la Liberté, Victor Hugo, Alphonse Karr,



Henri Vadon, Léon Basso, cours Jean Bart, quai Albert 1er, promenade René Coty, avenue de Valescure et boulevard d'Alsace.

#### 150 caméras d'ici 5 ans

Au nombre de 34 actuellement, les caméras de vidéoprotection ont une fonction essentielle dans le dispositif de la sécurité publique et d'assistance apportée aux équipes de la police municipale: couverture plus large du territoire, diminution du temps d'intervention des brigades, déploiement plus ciblé des patrouilles, aide dans la résolution de nombreuses affaires... Les

avantages sont indéniables au plan de la réactivité et de l'efficacité.

Afin de consolider le dispositif en centreville et ses abords, mais aussi de l'étendre aux quartiers, 29 caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation. Elles seront opérationnelles en ce début d'année, notamment au niveau des établissements scolaires, écoles maternelles, élémentaires et collèges. Sur les cinq années à venir, le parc des caméras filmant sur 180° ou 360° avec dômes motorisés, directement reliées au central de la police municipale, en comptera 150.

# RENCONTRE AVEC FRANÇOISE DROMAIN

EMPÊCHÉS PAR LES RESTRICTIONS SANITAIRES IMPOSÉES, VIGILANTS SUR LE PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE. REPORT DE LEURS GRANDS RENDEZ-VOUS, LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS ONT FORT À FAIRE POUR MAINTENIR LE NIVEAU D'ACTIVITÉS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES. POURTANT, MOBILISÉS, ATTENTIFS À CHACUN, ENTOURÉS DE LEURS ÉQUIPES, ILS GARDENT LE BON CAP, ANIMÉS PAR LEUR ENGAGEMENT AU SERVICE DES AUTRES. PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL ACCUEIL LOISIRS (SRAL), FRANÇOISE DROMAIN NOUS LIVRE SON SENTIMENT À L'ENTRÉE DE SA DEUXIÈME ANNÉE DE PRÉSIDENCE...

#### Françoise Dromain, comment aborde-t-on la présidence d'une association de plus de 1350 membres?

J'ai beaucoup réfléchi avant de prendre le poste, consciente des responsabilités qui m'attendaient. Après le départ de Thessy Meynard, je ne voulais pas que l'association disparaisse. Nous attirons beaucoup de monde, nous proposons environ 50 activités. Lorsque j'ai pris la présidence, j'ai bien annoncé que j'étais droite et franche et que mon objectif premier serait de faire respecter le règlement intérieur et la sécurité. Une association de 1 350 membres se gère comme une entreprise.

#### Comment gérez-vous les contraintes liées à la crise sanitaire?

Nous effectuons beaucoup de contrôles concernant les ateliers et l'application du règlement intérieur. J'ai demandé aux services de la Ville combien de personnes l'on pouvait accueillir par salles. Nous avons réduit le nombre de participants par atelier. J'ai organisé une réunion avec les animateurs pour leur dire que si les consignes n'étaient pas respectées on fermerait les ateliers. Nous avons acheté du gel hydroalcoolique, des gants, le mobilier est régulièrement nettoyé après les réunions. Nous avons mis en place un suivi avec les fiches d'inscriptions qui nous



permettent une traçabilité des personnes présentes à tel ou tel atelier.

#### Un espoir quant à la reprise normale des activités?

À la sortie du confinement beaucoup de questions se sont posées. Est-ce qu'il fallait reprendre ou non les activités? Finalement nous avons décidé de reprendre pour donner envie aux gens de sortir, qu'ils reprennent goût aux choses. L'association est pour beaucoup le seul moyen de rencontrer les autres, d'avoir une vie sociale. Sur les voyages et les déplacements nous restons encore très prudents.

#### Quelle est la force du SRAL?

Sa marque, c'est la convivialité, ce plaisir que nous avons à nous retrouver, de faire beaucoup de choses. Nous sommes une association d'accueil et de loisirs et venons ici par plaisir. Nous partageons beaucoup entre membres. Une belle amitié nous anime.

Informations et activités...

SRAL: Maison des Associations, 213, rue de la Soleille

Mardis et vendredis de 14 h 00 à 17 h 00.

Tél. : 04 94 95 27 53 - sral-saintra

En savoir plus...

Bureau municipal de:

Valescure : 04 94 44 65 50

Boulouris: 04 94 95 89 75

Le Dramont: 04 94 82 81 23

Agay, Anthéor, Le Trayas: 04 94 82 01 74



# **VALESCURE**

#### **CONFÉRENCES**

Le 19 novembre, le professeur Jean Sarraméa donne une conférence sur le thème « L'histoire et la géographie à travers les billets de banque ». Un « voyage de la monnaie » particulièrement passionnant et instructif. À 17 h 30, mairie d'Honneur. *Entrée libre*. Le 15 décembre, l'auteur Charles-Armand Klein nous parlera avec son talent habituel de Jacques Prévert, à travers le poète, le scénariste, le Midi. À ne pas manquer! À 17 h 30, mairie d'Honneur. *Entrée libre*.

#### **SORTIE AUX ÉTANGS DE VILLEPEY**

L'association de Valescure vous convie également à une sortie aux étangs de Villepey le 3 décembre (report le 4 si pluie). Rendezvous à 13 h 45 sur le parking côté mer de la RD559, près du mas d'Estel. Une visite en compagnie de la guide naturaliste Marjorie Ughetto. Participation: 10 euros (sur place). Réservation auprès de patrick.legrand700@ orange.fr ou: 06 14 67 48 55.

#### **COURS D'INFORMATIQUE**

L'Amicale du Parc des Veyssières et de Valescure (APVV) propose des cours d'informatique **les premiers et troisièmes vendredis du mois**, de 14 h 00 à 16 h 00, salle des Veyssières, centre commercial de Diane. Renseignements et inscriptions: Christian Marais au 06 03 09 14 28 ou veyssieres83700@gmail.com.

En savoir plus...

Bureau municipal : 04 94 44 65 50

## **BOULOURIS**

#### **BEAUJOLAIS NOUVEAU**

Les commerçants et Boulouris Animation proposent une dégustation de Beaujolais nouveau (à consommer avec modération), le 19 novembre à 19 h 00, sur la coursive des commerces de la rue Charles Goujon (uniquement si les conditions météo sont favorables).

#### **BOULOURIS FÊTE NOËL**

Le samedi 12 décembre, de 10 h 00 à 17 h 00, Boulouris Animation organise sa traditionnelle journée en plein air sur l'esplanade Saint-Jean. Au programme des festivités: nombreuses animations, hotte des commerçants, chocolat et vin chauds... le tout sous la bienveillance du Père Noël. Venez retrouver votre âme d'enfant. Boulouris Animation: 06 78 65 48 70. Site: Boulouris Animation.

En savoir plus...

Bureau municipal : 04 94 95 89 75

# LE DRAMONT

#### **BEAUJOLAIS NOUVEAU**

Le Cercle Dramontois invite ses adhérents à partager le Beaujolais nouveau (à consommer avec modération) à la salle polyvalente, le samedi 21 novembre, à partir de 19 h 30.

#### LOTO DE NOËL

Le traditionnel Loto de Noël du Cercle se déroulera **le dimanche 20 décembre** à la salle polyvalente. *Ouvert à tous. Réservation conseillée au 06 60 52 87 19.* 

#### LE NOËL DES ÉCOLES D'AGAY ET DU DRAMONT

Le Cercle Dramontois et l'Association 36° Division du Texas informent que la date du Noël des écoles d'Agay et du Dramont sera fixée ultérieurement en accord avec le corps enseignant.

En savoir plus...

Bureau municipal : 04 94 82 81 23

# AGAY ANTHÉOR LE TRAYAS

#### PETIT DÉTOUR PAR L'AUSTRALIE

Sous l'égide de l'association « Les Tranquillous », Daniel Tardieu vous convie à une projection ayant pour intitulé « Panorama Australien ». Le 4 décembre, à 18 h 30, salle du Togo, Agay. Entrée libre. Renseignements: 04 94 44 88 49

En savoir plus...

Bureau municipal : 04 94 82 01 74

LES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE PAR NOS ASSOCIATIONS SONT SOUMISES AUX ÉVOLUTIONS LIÉES À L'ÉPIDÉMIE COVID-19.





# L'HOMMAGE

DE LA VILLE À GEORGES GINESTA

**ACTUALITÉS** 

« Il n'y a pas une maison comme celle-ci au monde, ni au Brésil, ni en Russie, ni aux États-Unis. Souvenez-vous que l'on dira que c'est ici que tout a commencé. »

> « Ces mots devenus célèbres sont ceux d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles du général de Gaulle, prononcés lors de l'inauguration de la Maison de la Culture du Havre, le 24 juin 1961 », évoquait le premier magistrat en introduction de son discours.

> « À Saint-Raphaël, c'est ici aussi qu'en 1995, tout a commencé. À peine élu, un maire a posé les fondations d'un centre culturel que l'on ne retrouve ni au Brésil, ni en Russie, ni aux États-Unis. Un maire a posé les fondations d'une fonction qu'il aimera plus que toute autre, et qui sera marquée par la volonté de faire, de réaliser, de construire et cela au cours des 22 années qui suivront ».

FRÉDÉRIC MASQUELIER

LIEU DE VIE, PASSERELLE ENTRE LES PERSONNES, ENTRE LA MÉMOIRE ET LE TEMPS PRÉSENT, ENTRE L'ART ET L'ESPACE, LE CENTRE CULTUREL A FÊTÉ LE 18 SEPTEMBRE SON 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE AU COURS D'UNE CÉRÉMONIE PRÉSIDÉE PAR FRÉDÉRIC MASQUELIER. UNE CÉLÉBRATION EN PRÉSENCE DU SÉNATEUR GEORGES GINESTA, DONT LE NOM EST AUJOURD'HUI ATTACHÉ À L'ÉDIFICE.

Centre Culturel Georges GINESTA

Maure de Salut Papeates (1995-2017)

#### Le témoignage de Georges Ginesta

C'est ainsi que le Centre Culturel, conçu par l'architecte Jean-Pascal Clément, est né il y a 20 ans, et qu'il s'est imposé comme un élément essentiel d'une politique d'accueil et d'attractivité pour vivre à l'année. « C'est un ensemble bien né », rappelait Georges Ginesta, maire de Saint-Raphaël de 1995 à 2017. « Le 20 mars 2000 était un jour marquant pour la Ville. La symbolique était forte : en ce premier jour de premier printemps du nouveau millénaire était inauguré le projet majeur de notre première mandature ». Et non sans émotion de raconter : « Je suis descendant d'une famille émigrée catalane qui a dû fuir l'Espagne franquiste pour venir s'installer dans la France libre, à Saint-Raphaël. Monsieur le maire, je veux vous témoigner toute ma gratitude car c'est grâce à votre décision qu'aujourd'hui leur

mémoire est aussi attachée à cette Terre de France qui fut pour eux une Terre d'exil mais aussi une Terre d'espoir. »

#### L'esprit de liberté en héritage

Parlant du Centre Culturel, Frédéric Masquelier soulignait: « Ce lieu est le cœur du combat que l'on peut mener chaque jour contre l'uniformisation constante de nos vies, avec des mêmes modèles, de mêmes normes et de mêmes idées ».



**TRADITION** 

# LE PREMIER SALON DES SANTONS

LES 17 ET 18 OCTOBRE DERNIERS, SAINT RAPHAËL ORGANISAIT EN COLLABORATION AVEC LA SANTONNIÈRE LIDIA GARCIA, LE PREMIER « SALON DES SANTONNIERS », À L'ESTÉREL ARENA. UN ÉVÈNEMENT À DIMENSION CULTURELLE ET PATRIMONIALE, AUQUEL ONT PARTICIPÉ UNE TRENTAINE D'EXPOSANTS, VISANT À VALORISER LA CULTURE PROVENÇALE. UNE PREMIÈRE QUI A SUSCITÉ UN BEL ENGOUEMENT AUPRÈS DU PUBLIC.



Étroitement liée à la période de Noël, la figure du santon perpétue un savoir-faire artisanal unique en France. Si Marseille, Aubagne et Aix-en-Provence restent les principaux lieux de fabrication, dans son atelier de Fréjus, Lidia Garcia sculpte la Provence du XIX<sup>c</sup> siècle dans

de ravissantes figurines en argile. Nous sommes allés à la rencontre de la santonnière et de son époux Thierry qui, au sein de leur atelier « Les Santons d'Analy », participent à transmettre cet héritage avec talent et créativité!

## Lidia Garcia, comment s'est révélée votre vocation?

J'avais ma propre crèche, mais comme je ne trouvais pas ce que je voulais, j'ai commencé à réaliser mes propres sujets et scènes de vie. J'ai toujours été manuelle, j'aime ce qui est minutieux. Plus c'est petit, plus il y a de détails et plus j'aime! Nous proposons 80 sortes de santons en argile et une quarantaine d'objets en bois.

# Quelles sont vos sources d'inspiration?

Essentiellement les livres, les reproductions, les images et tableaux anciens. Je recherche ce qui a réellement existé. J'aime l'histoire locale et celle des traditions, c'est un véritable travail d'investigation. Je reproduis des métiers qui n'existent plus, des animations et fêtes d'antan, à l'exemple des cirques itinérants avec leurs saltimbanques qui rassemblaient autour d'eux les villageois.

## De nouvelles créations pour Noël?

Cela part souvent de la demande de mes clients. Cette année, comme mon mari travaille le bois, nous avons notamment créé des carrousels et manèges dans lesquels prennent place des personnages. Des scènes où des enfants jouent à des jeux anciens, des figurines sur le thème de la mer, des animaux comme des flamants roses, des aigrettes...

Les Santons d'Analy - 115 impasse de Campanie - Fréjus Tél. 06 09 81 65 13 - santonsanaly.com

# AU SERVICE DES **ASSOCIATIONS CULTURELLES**

DANS LE BUT DE SIMPLIFIER LES DÉMARCHES, LA VILLE A CRÉÉ LE « GUICHET UNIQUE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES » QUI A POUR VOCATION DE CENTRALISER TOUTES LES DEMANDES. LA VILLE SOUTIENT ACTIVEMENT LES INITIATIVES PORTÉES PAR LE MONDE ASSOCIATIF QUI, PAR SES PROJETS, CONTRIBUE À ANIMER LA CITÉ, À RENFORCER LE LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS. POUR YOLANDE LOPEZ, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, LES ASSOCIATIONS « SONT DE VRAIS ACTEURS DANS L'INTÉGRATION SOCIALE, NOTAMMENT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES JEUNES ET PLUS LARGEMENT LA POPULATION RAPHAËLOISE ».

Dépendant de la Direction des Affaires Culturelles, le « Guichet Unique » centralise toutes les demandes des responsables associatifs. Sa vocation est d'accompagner chacun dans ses démarches, faire le lien avec les services compétents en mairie et s'assurer d'un traitement rapide et efficace. Des agents répondent aux questions et orientent vers le bon interlocuteur. Le « Guichet Unique » est là pour simplifier au maximum les démarches en créant un accès unique, privilégié et sécurisé. Accompagner, orienter, informer, conseiller, collecter des informations...



#### **SOLIDARITÉS**

# ESPACE D'ACTIVITÉS DU DRAMONT

Souhaité par la Ville et mis en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale, « l'Espace d'activités du Dramont » est un lieu dédié aux résidents du quartier qui vient s'ajouter à celui de La Lauve. Leurs principes ? Proposer des services de proximité et des activités gratuites ciblées, correspondants aux besoins exprimés par les résidents. À L'espace d'activités du Dramont, les bénéficiaires peuvent se voir proposer une aide administrative et numérique, un café-familles, des randonnées pédestres pour visiter le quartier et ceux avoisinants, de l'accompagnement après la classe, des ateliers de prévention santé, vitalité et autres domaines ainsi que des ateliers créatifs. Un programme adapté pour tous les âges au sein de ce nouvel espace de dialogue et de partage.

Ces deux espaces vous accueillent: du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Espace d'activités la Lauve et périphéries : 26, rue Salvator Allende - Infos et inscriptions : 04 94 1 9 5 1 2 1

Espace d'activités du Dramont : 1, chemin des sangliers - Infos et inscriptions : 06 50 91 70 69



# JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI L'AU REVOIR AU SRVHB

À la présidence du club depuis 34 ans, Jean-François Krakowski a officiellement passé le flambeau le 14 octobre dernier. Quelques jours auparavant, le Palais des Sports éponyme et ses 1500 supporters lui rendaient un vibrant hommage. « Il y avait beaucoup d'émotions » avoue JFK. « On se rappelle les grands moments, la montée en D2, la finale de la coupe d'Europe. J'ai réussi à fédérer autour de moi beaucoup de gens avec dans un premier temps Georges Ginesta puis aujourd'hui avec Frédéric Masquelier qui nous soutient et pour qui le sport et le handball sont importants ». Aujourd'hui, c'est Emmanuel Murzereau qui relève le challenge.



## \_\_ DU CONSEIL \_\_\_\_ MUNICIPAL

Une séance placée sous le signe de la liberté d'expression et du principe de laïcité

À L'INITIATIVE DU MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE S'EST OUVERT PAR UN HOMMAGE À SAMUEL PATY, SAUVAGEMENT ASSASSINÉ LE 16 OCTOBRE DERNIER, AU NOM D'UNE CONCEPTION DÉVOYÉE DE L'ISLAM. UNE MINUTE DE SILENCE A ÉTÉ OBSERVÉE PAR LES ÉLUS EN TÉMOIGNAGE DE SOUTIEN AU PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DEVENU « LE VISAGE DE LA RÉPUBLIQUE ». C'EST LORS DE CE CONSEIL QUE FRÉDÉRIC MASQUELIER A PROPOSÉ DES ACTIONS CONCRÈTES CONTRE LA RADICALISATION, RÉAFFIRMANT LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ COMME L'UNE DES VALEURS FONDAMENTALES DE LA RÉPUBLIQUE. (LIRE LES PAGES D'OUVERTURE DE CE NUMÉRO).

#### 51 DÉLIBÉRATIONS COMPOSAIENT L'ORDRE DU JOUR, PARMI ELLES...

#### **CULTURE**

#### Adhésion de la Commune à l'association « Conservatoires de France »

Afin de permettre au Conservatoire à Rayonnement Communal de s'inscrire dans un réseau national reconnu, la Ville a souhaité adhérer à l'association « Conservatoires de France ». Interlocuteur du Ministère de la Culture et de la Direction Générale de la Création Artistique, elle a pour objectif d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique. Regroupant des directeurs d'établissements, l'association propose un espace de débats et d'échanges sur les questions d'actualité. Organisatrice de journées d'études, de colloques et de journées professionnelles elle contribue, notamment, à l'élaboration de textes cadres (charte de l'enseignement artistique spécialisé, schémas d'orientation pédagogique, référentiels, etc.) par le Ministère de la Culture.

#### CITOYENNETÉ

#### Modification de la charte du Conseil Municipal des Enfants

Avec pour objectif d'initier les enfants à la vie politique, la citoyenneté et la démocratie, la Ville mettait en place, en 2018, le Conseil Municipal des Enfants. Une structure initialement destinée aux filles et garçons scolarisés en classe de CM1, CM2, ainsi qu'aux collégiens de 6e, 5e qui, après deux années de fonctionnement, s'ouvre aujourd'hui aux élèves des classes de 4e. Les objectifs pédagogiques du Conseil Municipal des Enfants correspondant mieux à ce public, la charte du Conseil Municipal des Enfants a été modifiée en ce sens.

#### DÉMOCRATIE LOCALE

#### Un 8<sup>e</sup> conseil de quartier

Sous l'impulsion de la Ville, nos quartiers sont devenus des champs d'expression essentiels. Fonctionnant jusqu'alors en 2 secteurs, Valescure est désormais scindé en 2 quartiers distincts. Les 8 conseils de quartiers sont donc: Agay-Anthéor-Le Trayas, Boulouris-Jean Moulin, Centre-Ville Nord, Centre-Ville Sud, Le Dramont, Valescure Nord, Valescure Sud.

La Ville fera part des autres délibérations sur son Facebook et son site internet



LE 20 OCTOBRE DERNIER, LE PRÉSIDENT DE LA CAVEM, FRÉDÉRIC MASQUELIER, LE PRÉFET DU VAR, EVENCE RICHARD, LA DIRECTRICE DE L'AGENCE DE L'EAU, ANNICK MIÈVRE, ONT SIGNÉ LE CONTRAT DE TERRITOIRE POUR UNE GESTION DURABLE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT ET/OU DES MILIEUX AQUATIQUES COUVRANT LA PÉRIODE 2020-2022.







« Durable, car nous n'avons pas de planète de rechange. Il faut bien entendu l'envisager dans la durée pour nos enfants et petits-enfants. C'est un programme ambitieux et un modèle de coopération entre les collectivités locales et un établissement public administratif qui est l'Agence de l'eau, mais aussi de coopération avec l'État pour un des sujets les plus essentiels », a expliqué le Président à l'assemblée, réunie à la Mairie d'Honneur de Saint-Raphaël.

« Je suis fier d'être à la tête de cette agglomération qui est l'une des plus engagées sur les enjeux écologiques et du développement durable avec une volonté de concilier en permanence économie et environnement, car il n'y a pas d'opposition entre ces domaines, mais une complémentarité qui est nécessaire », frédéric MASQUELIER.



Sur le territoire de la CAVEM, cette gestion de l'eau complexe a été expliquée en chiffres par le Président de la communauté d'agglomération: « L'ensemble des axes prend en compte les 347 km2 du territoire, les 45 réservoirs, les 978 kilomètres de réseau d'eau et assure l'approvisionnement de 12 millions de m3 pour desservir près de 114000 habitants et une population triplée en période estivale. Quant à l'assainissement, c'est 6 stations, plus de 670 kilomètres de réseau de collecte des eaux usées et 14,8 millions de m3 d'eaux traitées. »

Ce contrat s'inscrit dans les objectifs fixés par le 11e programme de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse intitulé « Sauvons l'eau! » et se compose de 47 actions pour un montant avoisinant les 17 millions d'euros dont 33 % sont financés par l'Agence de l'eau. « Le précédent contrat comprenait 118 missions, c'était ambitieux mais aussi difficile. Il y a une volonté de reconcentrer l'action sur moins de missions afin d'être efficace et que l'action publique soit évaluable », a souligné Frédéric Masquelier.

## Un contrat articulé autour des 6 axes

- structurer les services assainissement et pluvial pour une gestion durable;
- préserver et garantir la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau;
- résorber l'impact des pollutions domestiques par temps de pluie;
- assurer la restauration des milieux aquatiques en synergie avec la prévention des inondations et des aménagements durables;
- limiter les pressions sur le milieu marin;
- pilotage et communication.
- « Les objectifs de ce nouveau contrat sont de mieux protéger, mieux sécuriser, diversifier avec une attention particulière sur les eaux parasites », a développé le Président. « Il est également question de l'imperméabilisation des sols avec l'objectif de zéro artificialisation des sols pour l'avenir. C'est aussi anticiper les changements, je pense aux changements climatiques avec la question des submersions marines »

Il est déjà prévu de renouveler les réseaux dégradés sur les cinq communes de la CAVEM, de réhabiliter des postes de refoulement, mais aussi d'élaborer un Schéma Territorial de Restauration Écologique et un Plan de Gestion et de Restauration Pluriannuel de la Végétation.

#### CAVEM



#### UN PROJET COMMUN POUR LES 5 VILLES

Lors du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 25 septembre dernier, Frédéric Masquelier s'est exprimé sur la mise en place d'un pacte de gouvernance permettant de développer la vision de l'agglomération dans le futur.

« Ce pacte de gouvernance vise à élaborer un projet commun pour les six prochaines années », a expliqué le Président. « Il faut consolider la communauté d'agglomération autour de services forts et d'un véritable projet communautaire ». Pour parvenir à cela, et assurer le développement du territoire de la CAVEM, le Président compte sur « une administration efficace en ordre de marche, une administration de missions à qui l'on donne les moyens de travailler ».

La satisfaction des administrés à travers les services rendus par l'agglomération est une priorité pour Frédéric Masquelier: « Il faut des meilleures réponses aux usagers. Une plateforme va être mise en place pour répondre à cette exigence », a souligné le Président. Une nouvelle méthode de travail sera donc instaurée afin que les projets engagés puissent aboutir. Un souhait qui tient à cœur à Frédéric Masquelier qui a rappelé qu'un peu plus de 100 millions d'euros seront investis par la CAVEM au cours de la mandature avec des projets structurants.



# LE RÉSEAU S'ADAPTE AU CONFINEMENT

TRÈS RÉACTIF DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE, LE RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'AGGLOMÉRATION S'ADAPTE À LA NOUVELLE SITUATION DE CONFINEMENT SURVENUE LE 2 NOVEMBRE AFIN DE RESTER AU PLUS PROCHE DES USAGERS.



#### Ce qui est maintenu

Les services scolaires, les lignes régulières (du lundi au vendredi) ainsi que la ligne 4 (Saint-Raphaël à Roquebrune), qui permet de transporter les élèves en dehors des circuits scolaires et qui dessert les pôles générateurs importants des services publics et les centres commerciaux, le transport à la demande du lundi au samedi jusqu'à 19 h 00, notamment la navette pour le centre hospitalier (7j/7 de 19 h 00 à 23 h 00). La tarification est maintenue et les gares routières restent ouvertes au public.

#### Ce qui est renforcé

La ligne B (Fréjus-hôpital-clinique des Lauriers-Saint-Raphaël) avec ajout d'horaires plus tôt le matin pour le personnel soignant.

#### Ce qui est allégé/supprimé

Les lignes régulières sont allégées avec 2 aller/retour le matin et l'après-midi, sauf la ligne 4. Aucune ligne en service le dimanche.

#### **Tarification solidaire**

PERSONNEL SOIGNANT: NAVETTE GRATUITE

La Cavem met gratuitement à disposition la navette « transport à domicile » pour le personnel soignant, tout confondu, au départ du centre hospitalier jusqu'au domicile, de 19 h 00 à 23 h 00, 7j/7. Réservation 30 mn avant minimum au 07 63 86 46 41. L'accès global au réseau est gratuit pour les personnels. Sur présentation de la carte professionnelle le conducteur émettra un titre « spécial »

#### Une boutique en ligne

Vous pouvez désormais recharger votre titre de transport depuis chez vous 7j/7 24h/24 et en quelques clics. Actuellement, seuls les rechargements des titres: Agglo'10 Voyages Tarif Normal, Agglo'10 Voyages Tarif Réduit, Agglo'Pass 31, Agglo'Pass -26 ans et Agglo'Pass Annuel sont concernés. Vous pouvez également acheter en ligne vos abonnements scolaires « Pass Junior et Pass Jeune ». La Cavem participe (sous réserve de remplir les conditions) à hauteur de 20 € par élève inscrit dans le secondaire (collège et lycée). L'application en ligne Agglobus permet de localiser votre bus en temps réel afin de connaître son passage à votre arrêt. L'application est actuellement disponible en téléchargement sur Google Play et App Store.

Plus d'info: agglobus-cavem.com



Simulation. @ DR

ENGAGÉE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LA CAVEM FINANCE ET GÈRE DES ÉQUIPEMENTS D'ENVERGURE POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET PARTICIPE AU PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI). LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL EST TRÈS TOUCHÉE PAR LES DÉBORDEMENTS DU PÉDÉGAL, DU VALESCURE ET DE LA GARONNE. LES DÉBORDEMENTS DE CES COURS D'EAU INONDENT UNE BONNE PARTIE DE LA BORDURE CÔTIÈRE. LA GARONNE, QUI PREND SA SOURCE DANS L'ESTÉREL, CONNAÎT RÉGULIÈREMENT DES CRUES DOMMAGEABLES POUR LA COMMUNE DE SAINT-RAPHAËL, CES DERNIÈRES DATENT DE 2006 ET 2011.

#### **Engagement des travaux**

Face à ce constat, la CAVEM a entrepris dès 2007 une réflexion globale visant à définir une stratégie de protection contre les crues qui s'inscrit dans la continuité des politiques publiques poursuivies sur le secteur face au risque inondation. L'analyse conclut que la réalisation d'ouvrages écrêteurs permet d'obtenir un écrêtement significatif des crues de la Garonne dans la traversée de Saint-Raphaël. En 2016, la CAVEM intègre dans le PAPI, la réalisation de deux écrêteurs de crue sur le bassin-versant de la Garonne:

- le barrage de l'Aspé: création d'un barrage par enrochement sur le vallon des Crottes pour écrêter les apports du cours d'eau des Crottes;
- le bassin de Vaulongue: réalisation d'une digue en remblai le long de la Garonne avec dérivation d'un affluent « le Ru du Cerceron » pour écrêter ses apports.

L'enquête publique s'est déroulée entre le 20 juillet et le 19 août 2020 et le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. Concernant le bassin de Vaulongue, les travaux environnementaux préparatoires seront engagés cet automne 2020 et les travaux de construction démarreront en 2021.

# Une politique globale de prévention

La nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) exercée par la CAVEM implique un véritable projet d'aménagement d'intérêt commun sur le bassin-versant de l'Argens. Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) a été créé pour prévenir les risques d'inondations et réduire leurs conséquences sur le territoire. Le PAPI permet aux collectivités de mettre en place avec l'État une politique globale de prévention à l'échelle d'un fleuve ou d'un bassin entier. Le PAPI de l'Argens et côtiers de l'Estérel a été élaboré par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) en collaboration avec la CAVEM pour y inscrire les opérations qui concernent la basse vallée. Il a été labellisé le 7 juillet 2016 et la convention cadre pour sa mise en œuvre a été signée le 9 décembre 2016 à hauteur de 96 millions d'euros pour la période 2016-2022.

Retrouvez toutes les informations sur les actions de la CAVEM sur <u>cavem.fr</u> et Facebook : CAVEM officiel

#### EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

#### UN SOUTIEN ET UNE ACTION SANS FAILLE

Tout comme une très large majorité de nos concitoyens, notre groupe ne peut rester insensible à l'assassinat de Samuel PATY, assassinat qui a une nouvelle fois frappé notre démocratie dans ce qu'elle a de plus sacré, la liberté d'expression. C'est pourquoi nous accordons notre soutien total et indéfectible pour la motion présentée lors du dernier conseil municipal visant à lutter, à notre échelle d'élus locaux, contre la radicalisation des ennemis de notre mode de vie, de notre mode de pensée.

Ces prochains mois vont être particulièrement difficiles, et il faudra être unis pour faire face à cette seconde vague de la COVID-19 dont les conséquences humaines, économiques et sociales s'annoncent déjà. La Ville a mobilisé un dispositif exceptionnel, sur la base de celui déjà mis en place lors du confinement du mois de mars, afin d'accompagner nos entreprises et les plus fragiles avec des dispositifs d'aides innovants et protecteurs

Vous pouvez compter sur notre mobilisation totale sur ces deux sujets.

Enfin, bien que décalé à une séance ultérieure, nous approuvons totalement la réflexion d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme plus restrictif que le précédent pour préserver la qualité de vie des Raphaëlois. Il répondra certainement, d'une manière positive, aux attentes d'une large partie de la population qui souhaite voir Saint-Raphaël grandir, se réinventer, tout en gardant ce cachet authentique qui a fait d'elle l'une des stations balnéaires les plus appréciées de la Côte d'Azur. C'est pourquoi, nous souhenons notre maire, Frédéric Masquelier, pour ces actions qui vont dans le bon sens. Celui d'une ville à l'écoute de sa population, d'une ville dynamique et moderne.

> Le groupe majoritaire ENSEMBLE, AUJOURD'HÚI ET POUR DEMAIN

#### CHERS RAPHAËLOISES, CHERS RAPHAËLOIS,

Après une saison touristique complexe, à cause notamment de la crise sanitaire, notre Ville ne peut plus se contenter d'être uniquement une station balnéaire. C'était déjà vrai lors de la campagne des municipales où j'avais alerté sur le fait que Saint-Raphaël devait réaliser des projets structurants afin de développer notre économie à l'année.

Aujourd'hui cette inquiétude grandit, nos commerçants, artisans et habitants ont de plus en plus de difficultés à se projeter dans un avenir prospère. Car après Aujoura nui cette inquietude grandit, nos commerçanis, drisans et nabilants ont de plus de alinicules à se projeter dans un avenir prospere. Car après la crise sanitaire, vient la crise sociale, des entreprises qui ferment, des citoyens mis au chômage; c'est de notre devoir d'apporter des réponses concrètes, de bons sens et d'avenir. C'est avec ce constat que notre groupe a interpellé la municipalité lors du Conseil municipal, nous avons rappelé les enjeux majeurs que notre commune doit relever: formation, emploi, logement, sécurité, attractivité... Cependant le Maire n'a pas été à la hauteur de nos attentes, pis encore, alors que tout le monde attendait un projet de relance pour notre Ville et soutenir nos acteurs économiques; la municipalité a eu comme priorité, de s'occuper de la grande réconciliation « Ginesta-Masquelier ». Le Maire a décidé sans consultation des habitants, de nommer le Centre Culturel « Georges Ginesta » !

Le Maire a démontré par son inaction, son incapacité pour faire face à cette situation qui touche notre commune, si gouverner c'est prévoir alors il n'y a plus

de capitaine à Saint-Raphaël. Nous proposons enfin dans un esprit constructif, à Monsieur Masquelier, d'associer les élus de notre groupe aux décisions et projets de demain.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, vos demandes et vos idées pour que, Saint-Raphaël vive mieux. Pour nous contacter : E-mail : christopherpecoulrn@ gmail.com - Facebook : Christopher Pecoul - Téléphone : 07 69 12 94 62. Vous savez pouvoir compter sur nous, pour vous défendre ! Christopher Pecoul et Marie Legrand.

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël

UN NOUVEÂU CAP POUR SAINT-RÂPHAËL

#### **BONJOUR**

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons une pensée triste et émue pour les victimes de la catastrophe climatique qui a frappé notre région et plus particulièrement les Alpes-Maritimes. Ayons conscience que nul n'en est à l'abri, l'histoire récente nous le rappelle. Dans notre ville, des aménagements sont prévus, d'autres sont à définir. Au-delà de la volonté locale, nous avons besoin de la réactivité de l'Etat qui ne doit pas se focaliser sur une réglementation trop contraignante qui ralentit ou qui simplement bloque la concrétisation des dossiers. Pour exemple ceux de Vaulongue, Aspé, Veyssières, Agay.

Dans le contexte d'une crise sanitaire qui se prolonge, nous devons tout faire pour préserver le tissu économique local dont un des piliers se trouve dans les

commerces de proximité. Encourageons- les en les privilégiant par nos achats.

Dans ce domaine, le projet mairie d'implantation d'une école hôtelière régionale avec création de logements étudiants, va dans le bon sens du développement économique de notre territoire.

Un autre point à évoquer dans l'espace de cette publication qui nous est réservé : la création de « l'Espace Nature Raphaëlois ». Il a été prévu et annoncé dans nos différents programmes. Certes, en des lieux différents. Peu importe, il contribuera à la qualité de vie de toutes générations confondues, les familles, les jeunes, les moins jeunes, les sportifs et non sportifs. Cet Espace Nature sera un plus pour l'attractivité de notre ville. Je propose de mettre ce projet à l'étude afin de le réaliser rapidement.

> Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS

#### DÉSORMAIS, AUCUN ENDROIT, AUCUN D'ENTRE NOUS N'EST À L'ABRI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

La catastrophe des vallées voisines nous le rappelle, elle est une conséquence du changement climatique, confirmée par les météorologues.

Les villes doivent s'impliquer dans cette lutte contre le changement climatique. 3 risques majeurs pèsent sur St-Raphaël. 1) Les inondations: les crues trentennales sont appelées à devenir annuelles. 2) Les incendies de forêts, comme en Australie ou en Californie. 3) Les submersions marines: +2 degrés = 80 cm de hausse du niveau de la mer! S'il est difficile d'empêcher la survenue des phénomènes naturels amplifiés, il est possible de réduire leur impact sur notre territoire et leurs conséquences économiques et sociales avec des actions préventives.

Ainsi l'urbanisation du vallon de l'Agay, notre fleuve côtier, doit impérativement cesser pour permettre aux épisodes exceptionnels de s'écouler. Libérer cette zone, lui rendre son caractère agricole, est une évidence qu'il faut, avec courage, entreprendre. Contre les grands feux il nous faudra créer des zones résilientes,

parcs, qui serviront de tampon entre les massifs et la ville. Contre les submersions, il faut reconsidérer tous les sites situés entre 0 et 4m50. Que peut faire St Raphael maintenant ? Réduire la circulation automobile, créer des bandes cyclables. Engager la rénovation thermique des écoles et bâtiments communaux. Préserver la végétation, planter des arbres c'est bien, éviter de couper les grands sujets c'est mieux! Les arbres sont des climatiseurs naturels et gratuits. Sacraliser nos derniers espaces naturels et stopper la construction de résidences secondaires qui dévorent notre ville, imperméabilisant les sols Engageons-nous plutôt dans la rénovation du parc immobilier existant et fléchons-le vers les actifs Raphaëlois, actuellement obligés de s'expatrier et ainsi forcés à recourir à une ou deux voitures quotidiennement. Pour un futur désirable! mavillemaplanete@gmail.com

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël MA VILLE MA PLANÈTE

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DU 03/09/2020 ÉTAIT TRÈS INTÉRESSANT À PLUSIEURS TITRES.

Plus particulièrement, la huitième délibération proposait au vote la candidature de notre ville afin de recevoir l'installation d'un centre « Europe Direct ». En ces temps de crises, force est de constater le bienfondé d'être membre de l'Union Européenne (U.E.). Favorables à cette candidature, nous espérons qu'elle sera couronnée de succès. Un tel centre est de nature à rapprocher l'U.E. des citoyens, des acteurs publics et des acteurs privés. Cette proximité concoure à amener des réponses, susciter l'intérêt, informer des droits et des possibilités européennes dans bien des domaines. Si ce projet se concrétise, nous souhaitons que la municipalité donne de la visibilité à une telle structure. Plus généralement, toute mesure qui contribuera, dans l'intérêt général, à dynamiser et faire rayonner Saint Raphaël se verra soutenue par notre groupe.

#### LES NAISSANCES

CHARLIZE, le 19 juillet, de Justine PLUVINAGE et Xavier CLAIR

LAURE, le 8 août, de Ingrid et Cédric HOBRAICHE

LOUISE, le 18 août, de Julia GUIGUES et Julien SOL

CHARLIE, le 20 août, de Stéphanie CAMPO et Sylvain POULET

MIA, le 24 août, de Anna et André FOURNIER

NAYA-JADE, le 28 août, de Virginie et Nagy Mohamed HELMY

HARMONIA, le 1er septembre, de Alexandra MINA et Adrien ANCEL

ANISIA, le 8 septembre, de Anna DEMAEVA

NINA, le 10 septembre, de Julie Bion et Mourad AKKAOUI

LUKE, le 12 septembre, de Stefana BJELOGRLIC et Louis SERS

IRIS ET MALONE, le 21 septembre, de Charlène MARTINEZ et Thomas BENTAMEUR

CHARLIE, le 30 septembre, de Mathilde N'GUYEN et Florian ROCCHIETTA

VALENTIN, le 11 octobre, de Julie RUBERTI et Sébastien FLAMENT

ELIO, le 15 octobre, de Julie et Guillaume LEFEBVRE

MATHÉO, le 17 octobre 2020, de Riana et Marco BOSSMANN

**LÉA**, le 5 octobre, de Cynthia ROSSI et Julien BOUILLIT-CHABERT **SOAN**, le 17 octobre, de Sandra PERCIOT et Driss AIT DAHMANE

AYANA, le 22 octobre, de Bintou DOUMBIA et Alain RYBARCZYK





#### « Le Lien » numérique

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique sur le site de la Ville :

ville-saintraphael.fr











# saint-raph.info service gratuit d'information de votre commune

saint-raph.info vous communique toute information pratique et urgente vous concernant par SMS, sur votre téléphone mobile et sur votre adresse de messagerie Internet. Inscrivez-vous sur le site:

saint-raph.info

# Collecte des encombrants



#### **NOVEMBRE 2020**

**LUNDI 16:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines **MARDI 17:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beaurivage

MERCREDI 18: Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

**JEUDI 19:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les

Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 20:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris **SAMEDI 21, LUNDI 23:** Aiguebonne, Le Dramont, Agay

**LUNDI 23:** Le Trayas, Anthéor

#### **DÉCEMBRE 2020**

LUNDI 14: Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

MARDI 15: Centre-ville sud, Bord de mer, Beaurivage

MERCREDI 16: Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend JEUDI 17: Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC

des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les

Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 18:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris **SAMEDI 19, LUNDI 21:** Aiguebonne, Le Dramont, Agay

**LUNDI 21 :** Le Trayas, Anthéor

#### Collecte des déchets verts



# LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL A MIS EN PLACE UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX SUR VALESCURE, BOULOURIS, LE DRAMONT, AGAY, ANTHÉOR, LE TRAYAS

Le ramassage se fait **le mardi** sur Valescure, **le mercredi** sur Boulouris/Le Dramont, **le vendredi** sur Agay/Anthéor/Le Trayas. Les déchets concernés sont les tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux.



# NUMÉROS UTILES ET SITES D'ASSISTANCE À LA POPULATION



#### NUMÉRO VERT GRATUIT DE LA VILLE

pour accompagner, renseigner, aider toute personne ayant un besoin spécifique, rencontrant une difficulté ou souhaitant apporter son aide aux autres



Accueil Hôtel de Ville

APPELEZ LE
0494821500



**Centre Communal d'Action Sociale** 

APPELEZ LE 0494195120



Relais Assistance Mobilité (RAM)

APPELEZ LE **0494195128** 



Le Service « Saint-Raph Numérique » devient

Numerik Aide

APPELEZ LE

0617397833



0800 130 000
N° VERT - APPEL GRATUIT

Ministère des Solidarités et de la Santé pour répondre à vos questions 24h/24 et 7 J/7



**COVID-19**Une rubrique spécialement

dédiée sur
ville-saintraphael.fr
pour tout connaître des
actions que la municipalité

mises en place



Agilybox

le portail d'entraide d'urgence entre Raphaëlois saintraphael.agilybox.fr